Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
CSN

unité en bref

No 22
Mars 2020

FÉMINISTES DE TOUTES NOS FORCES

Journée internationale
des droits des femmes
8 MARS 2020

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité en bref

Responsable :
Bertrand Guibord
Coordination :
Jean-François Coutu
Conception graphique :
Jean Gladu
Photos :
Jean-François Coutu
Michèle Delsemme
Montage :
Audrée Sévigny
Correction des textes :
Michèle Delsemme
Pour abonnement :
receptionccmm@csn.qc.ca
Téléphone :
514 598-2021

À l'agenda

Mars

4
Assemblée générale

9-10-11
Exécutif syndical I

12-13
Trésorerie
Exécutif syndical I

5-6
SGS logiciel de trésorerie de caisse
Préalable : Trésorerie

26-27
SGS logiciel de trésorerie d'exercices
Préalable : Trésorerie

3-4
Comité de surveillance

2
Union Auditing Committee

17-18
Délégué-e syndical

19
Les réseaux d'entraide partie 1

26
Les réseaux d'entraide partie 2

24-25
Initiation à la santé sécurité du travail

30-31
Suivi d'un dossier de victime de lésion professionnelle

Éditorial

Féministes de toutes nos forces

Rama Diallo
Trésorière du CCMM–CSN

Le 8 mars, Journée internationale pour les droits des femmes, est l'occasion de souligner tout le chemin parcouru, mais aussi tout ce qu'il nous reste à faire pour la défense des droits des femmes.

Cette année, notre slogan est *Féministes de toutes nos forces*. En effet, il faut redoubler d'efforts parce que des droits sont menacés et que des femmes sont encore victimes d'injustices et de violences.

L'avortement
L'avortement a été un enjeu omniprésent tout au long de la dernière campagne électorale fédérale, la droite religieuse fait des pressions et des politiciens veulent rouvrir le débat et modifier la loi qui facilite l'accès à des services de qualité. Aux États-Unis, les militantes antiavortement ont été galvanisées par le remaniement de la Cour suprême engagé par le locataire de la Maison-Blanche qui y a nommé deux juges opposés à l'avortement. Le 24 janvier dernier, Donald Trump a été le premier président américain de l'histoire à se rendre à la *Marche pour la vie* des militants anti-choix.

Au Québec, il y a une semaine, *La Presse* a obtenu un rapport confidentiel du groupe de travail du Collège des médecins du Québec (CMQ), qui dénonce certains hôpitaux qui refusent d'admettre les femmes qui veulent interrompre une grossesse tardive. Des médecins qui pratiquent des avortements sont aussi stigmatisés, voire intimidés par certains collègues, à cela s'ajoutent les menaces des militants antiavortement.

Les injustices
Encore aujourd'hui, plusieurs injustices demeurent, même si les femmes sont plus scolarisées que les hommes, elles sont toujours moins nombreuses à avoir des postes de haute direction ; à travail égal, les femmes ont encore des salaires inférieurs et sont toujours plus exposées à la pauvreté que les hommes.

Pour sortir de la pauvreté et de la précarité, les femmes doivent avoir les moyens financiers et sociaux d'y arriver. Continuons à lutter pour des services publics accessibles et une réelle équité salariale.

Les féminicides, un fléau grandissant
Le mot « féminicide » désigne le meurtre d'une fille ou d'une femme en raison de son genre. Tous les crimes sont en baisse au Québec, sauf les crimes conjugaux et les agressions sexuelles.

Le 6 décembre 2019, on marquait le trentième anniversaire de l'attentat antiféministe de Polytechnique où 14 femmes ont été assassinées. Fait à souligner, pour la toute première fois, la Ville de Montréal reconnaissait officiellement le caractère antiféministe de cet attentat en modifiant le texte figurant sur la plaque commémorative de la Place du 6 décembre 1989.

Depuis, 5 féminicides ont été commis au Québec, et 4 de ces meurtres ont été perpétrés par le conjoint. Depuis l'attentat antiféministe de 1989, au Québec, 1128 femmes et enfants ont été assassinés par un conjoint ou un ex-conjoint.

On doit dénoncer publiquement tous les meurtres des femmes, on ne peut plus les confiner dans l'espace domestique et il faut accroître notre mobilisation afin que les gouvernements agissent pour enrayer toutes les formes de violences envers les femmes.

Voilà pourquoi il y a la Journée internationale pour les droits des femmes : pour se rappeler et pour se mobiliser. Sur ce, bon 8 mars !

Solidarité avec la nation Wet'suwet'en

Photo prise sur le pont menant au camp Unist'ot'en sur le territoire traditionnel Wet'suwet'en

On entend beaucoup parler de la nation Wet'suwet'en depuis quelque temps. Cette nation de Colombie-Britannique occupe un territoire ancestral de 22 000 km² à quelque 1000 kilomètres au nord de Vancouver. La nation Wet'suwet'en regroupe un peu moins de 3 500 personnes et est composée de 5 clans. C'est le clan Gilseyhu[1] qui, en ce moment, **défend son territoire ancestral pour empêcher la construction d'un pipeline** près de Houston en Colombie-Britannique.

Il faut souligner que **cette situation ne date pas d'hier**. Depuis 2007, la nation Wet'suwet'en s'est opposée à différents projets d'exploitation sauvage des ressources naturelles sur son territoire. Le premier point de contrôle est établi en 2009 pour contrôler l'accès au territoire ancestral. En 2015, les chefs héréditaires des cinq clans affirment leur opposition aux pipelines.

Les tensions se sont amplifiées depuis la fin 2019 alors que la Cour Suprême de la province a accordé une injonction à l'entreprise Coastal GasLink contre la nation Wet'suwet'en qui bloquait l'accès à son propre territoire. Il faut comprendre que la nation Wet'suwet'en n'a jamais cédé son territoire — **fait d'ailleurs reconnu par le gouvernement fédéral**.

Après des appels à la solidarité, de nombreuses communautés autochtones de l'Île de la Tortue[2] ainsi que des organismes alliés ont répondu massivement. Un peu partout, des rassemblements, des manifestations et des blocages sont organisés pour affirmer leur support à la lutte des défenseurs du territoire.

Le comité solidarité internationale du CCMM–CSN est solidaire avec la nation Wet'suwet'en. Si le gouvernement canadien souhaite vraiment un processus de réconciliation avec les Premières Nations, il faut, non seulement reconnaître les erreurs du passé, mais éviter de les reproduire. Les intérêts des pétrolières et des minières ne peuvent, en aucun cas, passer devant les intérêts humains et écologiques. Il est impératif que les différents paliers de gouvernement reconnaissent le droit à l'autodétermination des Premiers Peuples.

Chantal Ide, responsable politique du comité solidarité internationale et vice-présidente du CCMM–CSN

[1] Big Frog ou Grande Grenouille en français
[2] *https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ile-de-la-tortue*

Pourquoi militer au CCMM–CSN

Pour prendre part aux débats de société percutants, à des luttes syndicales diverses, à des actions multiples et surtout pour faire partie d'un mouvement qui tend vers une idéologie socialiste.

Conformément à l'héritage de Michel Chartrand et à la déclaration de principes du CCMM–CSN, on y prône des valeurs de justice sociale, d'inclusion, de solidarité entre les peuples. On reconnaît le droit des Autochtones, le droit des femmes, en plus promouvoir la solidarité internationale. C'est somme toute, un gage d'inspiration et de motivation.

Militer au conseil central c'est aussi mener les luttes du deuxième front. C'est appliquer au sens large le concept de solidarité et le faire rayonner ailleurs que dans nos instances locales. C'est pouvoir croire à un monde meilleur et faire partie de la différence.

Dans cette perspective, militer au CCMM–CSN s'avère un privilège. Heureux 100e anniversaire et longue vie au conseil central.

Solidarité !
Benoît Taillefer, responsable du comité solidarité internationale et militant

Pendant que le STT de la Coop du Cégep Maisonneuve–CSN est en grève générale illimitée,

le CA annonce la fermeture du café étudiant

Depuis le 6 février 2020, la trentaine de membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Coop du Collège de Maisonneuve-CSN sont en grève générale illimitée. Après avoir épuisé la banque de neuf jours de grève adoptée le 7 janvier dernier, et devant l'intransigeance de la direction à reculer sur ses demandes, le 6 février les membres ont transformé leur mandat pour adopter un mandat de grève générale illimitée.

Les employé-es font du piquetage devant les bureaux de la librairie, à l'intérieur du collège, de 10 h à 16 h.

Cette situation n'est pas sans rappeler la dernière négociation qui remonte à 2017. On dirait que l'employeur a la mémoire courte ! Il y a à peine deux ans, les travailleuses et travailleurs de la Coop du Collège de Maisonneuve avaient dû exercer leur droit de grève pendant deux jours pour manifester leur mécontentement devant un employeur inflexible. Cette année, les membres sont tout aussi déterminés à refuser ces demandes de recul et à se faire respecter.

On peut dire que le syndicat négocie dans un contexte particulier :

- Coopsco est propriétaire de la Coop Maisonneuve ;
- Les 2 organismes fonctionnent en mode coop, il y a un CA chez Coopsco et un CA à la coop ;
- L'ancienne directrice du CA de la coop est partie travailler chez Coopsco ;
- Pour remplacer cette personne, Coopsco a placé une directrice par intérim qui travaillait pour eux ;
- Le secrétaire du CA de la coop est aussi sur le CA de Coopsco ;
- La décision de fermer le café étudiant prise en catimini ;
- Les étudiants, membres de la Coop Maisonneuve, ont signé une pétition pour destituer le CA de la Coop Maisonneuve.

Le café étudiant c'est :

- 10 à 15 emplois étudiants par session ;
- plus de 10 000 $ de remise annuelle, pour des activités étudiantes ;
- un coin différent pour prendre un café, un jus ou un repas ;
- un lieu d'apprentissage pour les étudiants qui y travaillent. C'est souvent leur premier emploi.

Le syndicat demande le respect et l'amélioration de ses conditions de travail.

Le retrait de la décision de fermer le café étudiant et de remettre la cogestion du café étudiant, sans gérance afin que le café étudiant retrouve la rentabilité.

À ce jour, trois autres rencontres de négociations sont prévues d'ici la fin février.

Angelo Vendetti, conseiller syndical du CCMM–CSN